

Réformes du lycée et du baccalauréat.

Avril 2018

Réforme du *lycée*

Projet Blanquer

Réforme du **lycée**.

- **Voie générale** : suppression des séries / « tronc commun » + « spécialités »
- **Voie technologique** : maintien des séries / changements de structure interne
- **Voie professionnelle** : ... l'apprentissage pour tous ?

Projet Blanquer

La grille de **2nde G/T.**

Structure :

- enseignements communs**
- options (générales ou technologiques)**
- AP / éducation au choix de l'orientation**
- « marge locale » de 12h par division**

Projet Blanquer

La grille de 2^{nde} G/T.

**Les
enseignements
communs
(horaires élèves)**

<i>Enseignements communs</i>	
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques	1 h

Projet Blanquer

La grille de **2nde G/T**.

Les options (horaires élèves)

« Les élèves peuvent choisir
au plus deux enseignements
optionnels »

[1 général et/ou 1 technologique]

**Note 1 : options financées... par
la « marge locale » (12h)**

Note 2 : disparition de PFEG

1 enseignement général au choix parmi

Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h

Education physique et sportive	3 h
--------------------------------	-----

Arts du cirque	6 h
----------------	-----

Ecologie-agronomie-territoires-développement durable(d)	3 h
---	-----

1 enseignement technologique au choix parmi

Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation (d)	3h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3h
Pratiques professionnelles (d)	3h

Projet Blanquer

La grille de 2^{nde} G/T.

AP et éducation à l'orientation

Accompagnement personnalisé (c)

Education au choix de l'orientation

54h annuelles

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé dont un accompagnement au choix d'orientation selon leurs besoins.

L'accompagnement personnalisé en classe de seconde est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques. Une évaluation des compétences de chaque élève sur chacun de ces domaines est organisée en début de classe de seconde. L'accompagnement personnalisé est placé sous la responsabilité des professeurs, en particulier du professeur principal.

Placée sous la responsabilité du professeur principal, l'éducation au choix de l'orientation implique l'intervention des professeurs de la classe, des professeurs documentalistes, des psychologues de l'Éducation nationale et des personnes et organismes invités par l'établissement ou mandatés par le Conseil Régional.

L'AP n'est plus financé (= -2h par division) et n'a pas d'horaire élève fixe

-interventions ponctuelles en HSE ?

-interventions régulières financées sur la « **marge locale** » ?

Projet Blanquer

La grille de **2nde G/T**.

La « marge locale »

Une enveloppe horaire de 12 h par semaine et par division est laissée à la disposition des établissements.

Cette enveloppe peut être modifiée par les recteurs, et par les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour les établissements relevant de leur compétence, en fonction des spécificités pédagogiques de chaque établissement. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique.

12h de marge locale en 2nde : une hausse de 1,5 ?... Mais la marge locale est censée financer :

- les **dédouplements**
- les **options**
- l'**AP**
- l'**orientation...**

Il n'y en aura pas pour tout le monde : concurrence entre disciplines et suppressions de postes à la clé !



Projet Blanquer

La grille de **2nde G/T**.

Commentaires généraux

-Horaires et postes

*grille sans option : 26h contre 28h30 actuellement...

*suppression de MPS, Littérature et Société, ICN, PFEG...

*AP non financé...

=> une réduction globale des horaires qui aboutit à 800 suppressions de postes au niveau national.

-SES / PFEG : probable fusion des programmes sous un intitulé « SES »

-Intrusion des Régions, et d'organismes privés, dans les cours via l'éducation à l'orientation

-Aucun fléchage de l'utilisation de la marge locale (avec hausse artificielle).

Projet Blanquer

Le cycle terminal

Principes généraux

Les enseignements de la classe de première et de la classe de terminale comprennent pour tous les élèves :

- des enseignements communs ;
- des enseignements de spécialité au choix dans les conditions définies à l'article 3 du présent arrêté ;
- des enseignements optionnels au choix de l'élève

Le choix des enseignements de spécialité s'opère de la façon suivante :

- en classe de première, l'élève choisit trois enseignements de 4 heures hebdomadaires dans la liste proposée ;
- en classe de terminale, l'élève choisit deux enseignements de 6 heures hebdomadaires parmi ceux déjà choisis en classe de première.

A titre exceptionnel, le choix en classe de terminale d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première est possible après avis du conseil de classe en fin d'année.

Les élèves réalisent pendant le cycle terminal un travail de projet individuel ou collectif adossé à un ou aux deux enseignements de spécialité suivis, dans la perspective de l'épreuve orale terminale.

Projet Blanquer

Le cycle terminal

Les enseignements communs

**Classe de
1ère**

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	4 h
Histoire –géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30

**Classe de
Term.**

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Philosophie	4 h
Histoire –géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	4 h
Education physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30

1ère / Term

Accompagnement personnalisé (e)	
Education au choix de l'orientation	54 h annuelles

Projet Blanquer

Le cycle terminal

Les enseignements de spécialité

3 au choix en 1ère,
réduits à 2 au choix
(parmi les 3) en
Terminale

4h en 1ère / 6h en Term

(c) CAV, Danse, Arts
plastiques, Histoire des
arts, Musique, Théâtre

(d) en lycée agricole
seulement

Sc. de l'ingénieur :
complété par 2h de Sc.
Physiques en Term.

Arts (c)

Biologie-écologie (d)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues et littératures étrangères

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

Projet Blanquer

Le cycle terminal

Les enseignements optionnels

Horaire : 3h

-En 1ère : une seule option (2 si Latin/Grec)
-En Term : 2 options (3 si Latin/Grec)

(g) si spé maths pas choisie en Term
(h) si spé maths choisie en Term.

En 1ère et en Terminale

En Terminale uniquement

a) 1 enseignement parmi :

LVC (a) (b)

LCA : latin (f)

LCA : grec (f)

Education physique et sportive

Arts (c)

Hippologie et équitation (d)

Agronomie-Economie-Territoires (d)

a) 1 enseignement parmi :

Mathématiques complémentaires (g)

Mathématiques expertes (h)

Droit et grands enjeux du monde contemporain

SECTIONS EURO / SECTIONS LANGUES ORIENTALES :

Sont évoquées dans les arrêtés « baccalauréat » (en tant qu'options possibles), mais sont absentes des textes sur le lycée... **Sections internationales** = absentes.

Projet Blanquer

Le cycle terminal

La marge locale

Une enveloppe horaire de 7 heures hebdomadaires en classe de première et de 7 heures hebdomadaires en classe de terminale est laissée à la disposition des établissements. Cette enveloppe peut être modifiée par les recteurs et les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, pour les établissements relevant de leur compétence, en fonction des spécificités pédagogiques de chaque établissement. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est destiné à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. En classe terminale, l'accompagnement personnalisé prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité.

Projet Blanquer

Le cycle terminal

Commentaires généraux

*Un lycée modulaire

- => **aucun cadrage** des triplettes / doublettes (appariement, offre locale)
- => parcours flous / **parcours d'initiés** / pression des « attendus » de Parcoursup
- => **profilage** des lycées / concurrence / inégalités territoriales accrues
- => **concurrence** entre disciplines (/attractivité) et entre profs (/services)

*Des réductions horaires pour tous

- => **AP** non-financé
- => suppression heures de TPE (« **projet** » : **sans horaire**)
- => **marge réduite** pour ex-S (9/10H => 7h)
- => **marge insuffisante** (dédouplements, options, AP, orientation, projet...)
- => **spécialisation par soustraction** : une réduction des « besoins » (*voir diapo suivante*)

=7000 suppressions de postes à prévoir

Projet Blanquer

Le cycle terminal

La spécialisation par soustraction... et ses effets sur les postes ?

Exemple 1 (horaires élèves)

Organisation en séries :

- on garde toutes les disciplines
- on **approfondit** l'une d'entre elles

Organisation modulaire :

On se spécialise par soustraction, en **abandonnant** une des trois disciplines

	Besoin global Maths / <u>PhCh</u> / SVT	Besoins Maths	Besoins <u>PhCh</u>	Besoins SVT
5 classes de <u>Term. S</u> dont 3 <u>spé SVT</u> 1 <u>spé PhCh</u> 1 <u>spé Maths</u>	88,5	38	27	23,5
5 « doublettes scientifiques », dont 1 <u>Maths-PhCh</u> 2 <u>Maths-SVT</u> 2 <u>SVT-PhCh</u> + 3 Maths expertes + 2 Maths <u>complém.</u>	75	33	18	24
Différence	-13,5 (-15%)	-5	-9	0,5

Projet Blanquer

Le cycle terminal

La spécialisation par soustraction... et ses effets sur les postes ?

Exemple 2 (horaires élèves)

Organisation en séries :

- on garde toutes les disciplines
- on **approfondit** l'une d'entre elles

Organisation modulaire :

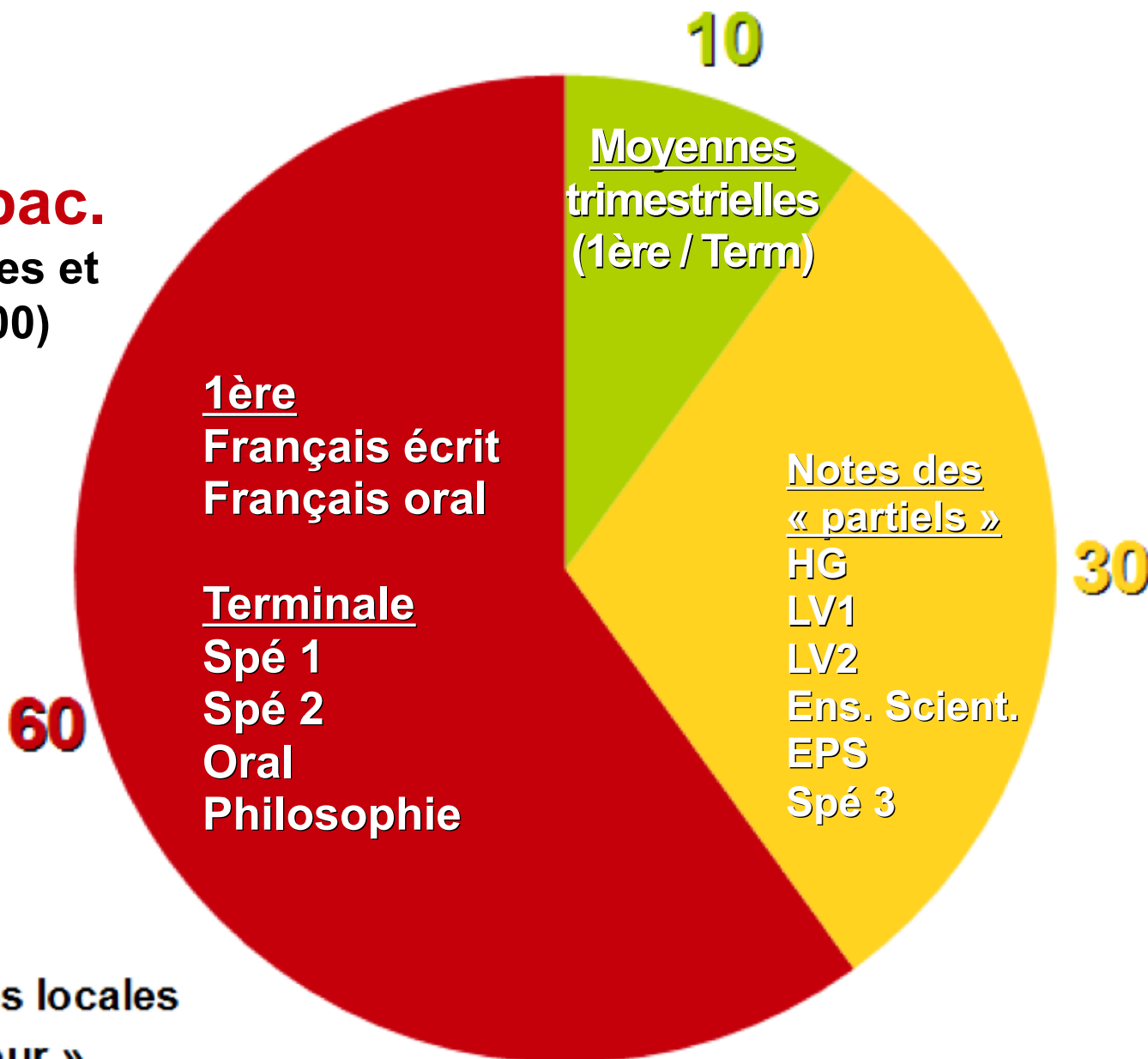
On se spécialise par soustraction, en **abandonnant** une des trois disciplines

	Besoin global Maths / <u>PhCh</u> / SVT	Besoins Maths	Besoins <u>PhCh</u>	Besoins SVT
5 classes de <u>Term. S</u> dont 3 <u>spé SVT</u> 1 <u>spé PhCh</u> 1 <u>spé Maths</u>	88,5	38	27	23,5
5 « doublettes scientifiques » , dont 2 Maths- <u>PhCh</u> 2 Maths-SVT 1 SVT- <u>PhCh</u> + 4 Maths expertes + 1 Maths <u>complém.</u>	75	39	18	18
Différence	-13,5 (-15%)	1	-9	-5,5

Réforme du *baccalauréat*

Structure du bac.

(nature des épreuves et coefficient sur 100)



■ Épreuves finales

■ Épreuves communes locales

■ Contrôle continu « pur »



Disciplines prises en compte pour le **contrôle continu « pur »** (10 % de la note finale)

Chaque enseignement a le même poids.

La « moyenne des moyennes trimestrielles » (1ère et Term) est affectée d'un **coefficient 10 (sur un total de 100)**

La liste des épreuves du baccalauréat général en contrôle continu est fixée comme suit :

Enseignements obligatoires
1. Enseignements du socle de culture commune
Français
Philosophie
Histoire-géographie
Enseignement moral et civique
Langue vivante A
Langue vivante B
Humanités scientifiques et numériques
Education physique et sportive (1)
2. Enseignement de spécialité (trois au choix du candidat en classe de première, deux en classe terminale)
Arts
Biologie-écologie (2)
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues et littératures étrangères
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Physique-Chimie
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences de l'ingénieur
Sciences économiques et sociales
Enseignement optionnel (1 au choix du candidat, suivi en classe de première et en classe terminale)
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)
Education physique et sportive
Langue et culture de l'Antiquité : Latin
Langue et culture de l'Antiquité : Grec
Langue vivante C
Langue des signes française
Engagement citoyen (3)
Hippologie et équitation (3)
Agronomie - Territoires (3)
Enseignement optionnel (1 au choix du candidat, suivi en classe terminale)
Mathématiques expertes
Mathématiques complémentaires
Droits et grands enjeux du monde contemporain

Les épreuves communes (organisation)

Calendrier / organisation

« Les épreuves communes de contrôle continu se répartissent pour chaque enseignement concerné, d'une part, en **deux épreuves en classe de première** et, d'autre part, en **une épreuve en classe terminale**. Elles sont organisées en deux séries d'épreuves **au cours des deuxième et troisième trimestres de la classe de première**, et en une série d'épreuves **au début du troisième trimestre de classe de terminale** »

Prise en compte dans la note finale.

Un coefficient 30 est affecté à la moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes de contrôle continu des enseignements suivants : Histoire-géographie ; Langue vivante A ; Langue vivante B ; Humanités scientifiques et numériques ; Education physique et sportive et l'enseignement de spécialité choisi par le candidat ne donnant pas lieu à une épreuve terminale.

Coefficient 30 sur un total de 100

Les **épreuves communes** (organisation, suite)

L'organisation des épreuves communes de contrôle continu **relève de chaque établissement scolaire**, qui en détermine les modalités d'organisation, y compris pour **les épreuves de remplacement**. Les sujets sont délivrés par la banque nationale numérique de sujets.

Dans les établissements publics locaux d'enseignement, pour chaque session d'examen, le **conseil pédagogique** de l'établissement ou le **chef d'établissement** en concertation avec les professeurs est consulté sur le **protocole d'anonymisation et de correction des copies**.

Dans les établissements qui ne disposent pas d'un conseil pédagogique, le chef d'établissement décide, en concertation avec l'équipe pédagogique, des modalités d'organisation des épreuves communes.

Plusieurs établissements scolaires peuvent organiser en commun tout ou partie des épreuves communes.

Les **épreuves communes** (organisation, fin)

A la fin de chaque année du cycle terminal, les résultats des épreuves communes du contrôle continu sont communiqués par l'établissement aux candidats.

A partir des notes des trois séries d'épreuves communes et de l'évaluation chiffrée des résultats au cours du cycle terminal, le chef d'établissement fait une proposition de note globale de contrôle continu, pour chaque élève et pour chaque enseignement concerné, qui ne devient définitive qu'après la délibération du jury de l'examen du baccalauréat.

Une commission d'harmonisation des notes des épreuves communes du contrôle continu du baccalauréat est mise en place dans chaque académie, dans le Département de Mayotte, en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie.

Elle est présidée par le recteur d'académie ou le vice-recteur, ou par la personne qu'ils désignent et composée d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et d'enseignants, nommés par le recteur d'académie ou le vice-recteur pour chaque session du baccalauréat.

Elle prend connaissance des notes des épreuves communes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation.



Epreuves terminales : nature, durée, coefficients (voie générale)

Les coefficients sont à rapporter à un total de 100 (et non pas « 37 » ou « 38 », comme dans les séries actuelles).

Par exemple, les mathématiques ont actuellement un coefficient 5/37 en série ES, ce qui correspondrait environ à un coefficient 13/100 dans le « nouveau » schéma)

La liste, la nature, la durée et les coefficients des épreuves terminales obligatoires du baccalauréat général sont fixés comme suit :

	Coefficient	Nature des épreuves	Durée
Epreuves anticipées			
1. Français	5	Ecrite	4 heures
2. Français	5	Orale	20 minutes
Epreuves finales			
3. Philosophie	8	Ecrite	4 heures
4. Epreuve orale terminale	10	Orale	20 minutes
5. Epreuves de spécialité (deux au choix du candidat)			
Arts	16	Ecrite et orale	3 heures 30 et 30 minutes
Biologie-écologie (1)	16	Ecrite et pratique ou écrite et pratique et orale	3 heures 30 minutes et 1 heure 30 minutes ou 3 heures 30 minutes et 1 heure 30 minutes et 30 minutes
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	16	Ecrite	4 heures
Humanités, littérature et philosophie	16	Ecrite	4 heures
Langues et littératures étrangères	16	Ecrite + orale	3 heures et 20 minutes
Mathématiques	16	Ecrite	4 heures
Numérique et sciences informatiques	16	Ecrite et pratique (2)	3 heures 30 minutes et 1 heure
Physique-Chimie	16	Ecrite et pratique (2)	3 heures 30 minutes et 1 heure
Sciences de la vie et de la Terre	16	Ecrite et pratique (2)	3 heures 30 minutes et 1 heure
Sciences de l'ingénieur	16	Ecrite	4 heures
Sciences économiques et sociales	16	Ecrite	4 heures

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

MEN,
14/02/18

- ─ Chaque élève étudiera deux langues vivantes comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles.
- ─ Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes, etc.) ou qui choisissent la spécialité Langues et littératures étrangères.
- ─ Les enseignements en langues étrangères (disciplines non linguistiques) seront développés comme la mobilité des élèves.

*« C'est pourquoi nous allons introduire, dès le lycée, **une logique d'attestation de niveau en langues étrangères**. Une attestation qui fait l'objet d'une reconnaissance internationale. En clair, à terme, **chaque étudiant à la fin de son lycée et au plus tard en fin de licence aura passé un test de type Cambridge, IELTS, financé par l'Etat, et qui donnera donc un niveau reconnu partout à l'étranger.** »*

Edouard Philippe, cité par le Café Pédagogique, 8/03/2018

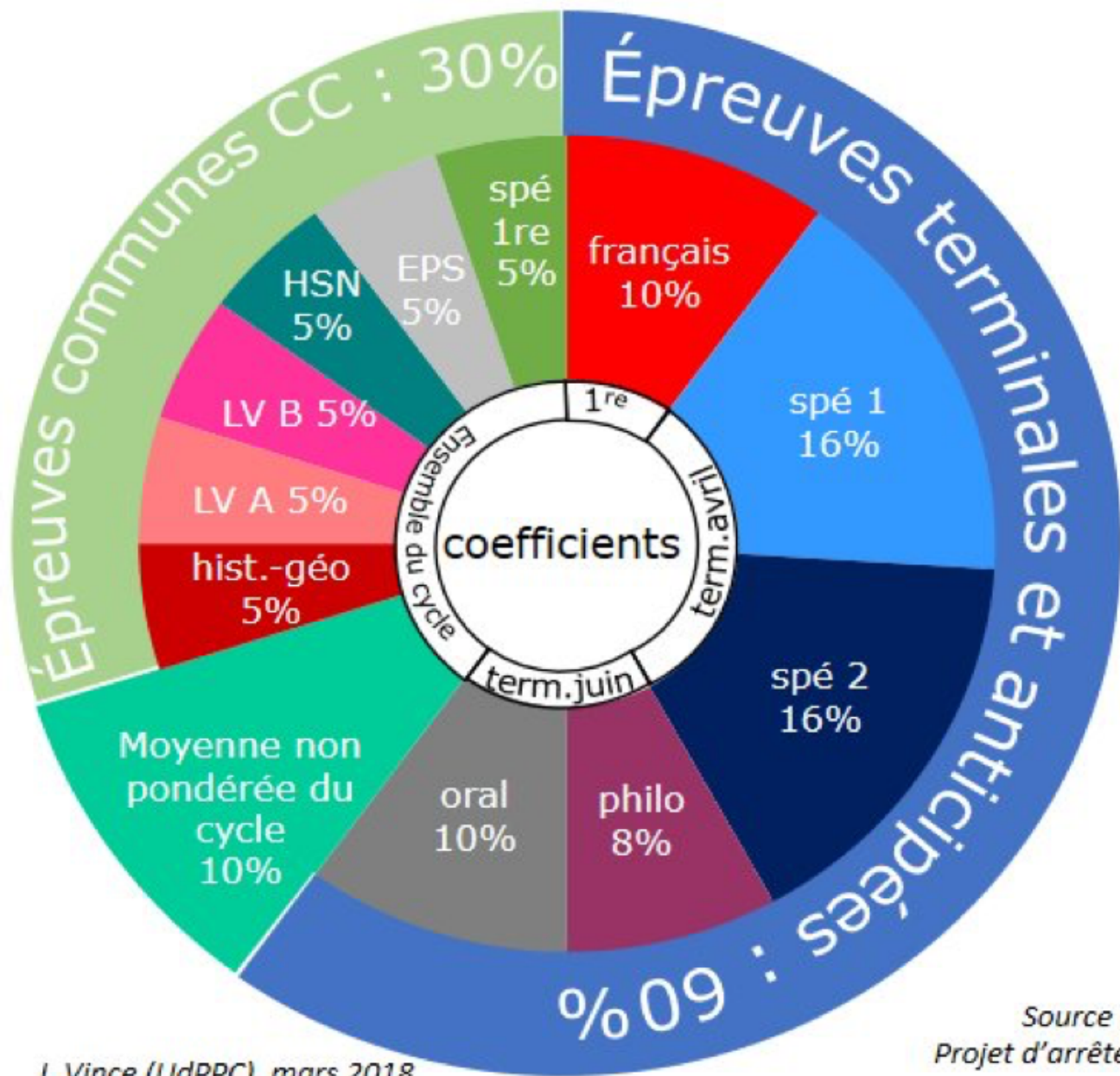
Les composantes de la **note finale**

Attention :

le nombre d'épreuves comptabilisées dans la note finale n'est pas forcément égal au nombre d'épreuves passées par le candidat !

Poids du contrôle local :

Si les examinateurs de l'épreuve orale sont des enseignants de l'établissement, alors le contrôle local représente 50% de la note finale (et non 40%)





Le nombre d'épreuves

Un bac simplifié, moins stressant, avec moins de bachotage...

Ou pas.

(Rappel situation actuelle : 12 à 16 épreuves sur deux ans)

Note 1 : le chiffre de 31 épreuves inclut les épreuves orales de LV ; 27 épreuves minimum sinon...

Note 2 : doutes sur le fait de passer les 3 spécialités en 1ère (seule la spé abandonnée sera comptée... mais comment et quand savoir quelle spé sera abandonnée ?...) ; **22 à 26 épreuves si 1 seule spé passée 1 seule fois...**

EPREUVES COMMUNES de contrôle continu	Tronc commun	Spécialité	Nombre de sessions	Nombre total d'épreuves
En 1ère	HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ; HSN	3 spécialités	2	16
	(Français ?)		(2)	(2)*
En terminale	HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ; HSN		1	5
	(Philo?)	(2 spécialités?)	(1)	(1)*+(2)*
EPREUVES FINALES	Tronc commun	Spécialité	Nombre d'épreuves finales	Nombre total d'épreuves
En 1ère	Français		2	2
En terminale	Philo		1	1
	Grand oral		1	1
		Spécialité 1	1	1
		Spécialité 2	1	1
EPREUVES SPECIFIQUES				
ECE SVT			1	1
ECE Physique-chimie			1	1
Epreuves orales LV**			2 x 2	4
BILAN				
Nombre minimal d'épreuves			31	
Nombre potentiel d'épreuves			36 (voire 38 si ECE)	

* non-comptabilisées dans la moyenne, mais entraînement probable aux épreuves finales

** si maintenues

Projet Blanquer :

rappel des justifications de la réforme...

Pour simplifier un examen devenu trop complexe

- ↳ 2 900 sujets à préparer
- ↳ 4 millions de copies à corriger en moins d'un mois
- ↳ Incidents récurrents
- ↳ Mois de juin dédié au baccalauréat dans les lycées, au détriment du travail des classes de seconde et première
- ↳ Pour les élèves de terminale, concentration des épreuves aux plus gros coefficients durant une seule semaine

**LA COMPLEXITÉ
DU BACCALAURÉAT
FRAGILISE
SON ORGANISATION**

**LE BACCALAURÉAT
PÈSE LOURDEMENT
SUR LA VIE DES LYCÉES
ET LE TRAVAIL
DES ÉLÈVES**